

# CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE 2022 CROSS COUNTRY

VAL D'EUROPE • CHESSY

19 ET 20  
FÉVRIER 2022

PARC  
DU BICHERET







Comme en 2019, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir les Championnats d'Île-de-France 2022 de cross-country.

Val d'Europe est résolument un territoire de sport où l'athlétisme est remarquablement bien représenté par Morhad Amdouni, premier Français sacré champion d'Europe de 10 000 mètres et champion de France 2018 de cross-country. C'est pourquoi avec la Ligue de l'Île-de-France d'athlétisme, Val d'Europe Athlétisme 77 et les équipes de Val d'Europe Agglomération nous avons souhaité vous offrir une belle manifestation dans le cadre idyllique du parc du Bicheret à Chessy et j'espère que vous apprécierez l'accueil et les parcours que nous vous avons préparés.

Ces Championnats d'Île-de-France 2022 s'inscrivent dans la volonté de Val d'Europe d'être un territoire sportif par le tournoi international de handball TIBY pour les espoirs moins du 13 au 17 avril, le passage du Tour de France féminin le 25 juillet prochain.

Bienvenue à tous les athlètes d'Île-de-France pour ces Championnats et bonne course à tous !

### **Philippe DESCROUET**

Président de Val d'Europe Agglomération  
et Maire de Serris



Le Championnat d'Île-de-France de cross-country est toujours un moment important de notre vie sportive dans une année.

C'est le deuxième plus important derrière le championnat de France.

Nos amis de Val d'Europe Athlétisme préparent un week-end exceptionnel car, après le test aux Mureaux, nous allons organiser ce championnat sur deux journées. Ceci est un gros défi car il faut structurer la compétition en double, tant au niveau des moyens matériels mais surtout des moyens humains.

Donc un grand merci à toutes les forces vives du club de Val d'Europe mais aussi les communes de Chessy et Montévrain, Val d'Europe Agglomération, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. En effet les partenaires publiques et privés sont incontournables dans la vie sportive et encore plus lorsque nous arrivons vers de très grandes manifestations comme le Championnat d'Île-de-France de cross-country.

La Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme et ses partenaires institutionnels, Région Île-de-France et Agence Nationale du Sport sans oublier ses partenaires privés sont très fiers d'être avec Val d'Europe Athlétisme pour ce grand moment sportif.

### **Jean-Jacques GODARD**

Président de la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme





C'est en tant qu'élu délégué aux sports de la commune de Chessy, que j'ai le plaisir de vous accueillir sur le même parcours des Championnats 77 de 2019, pour les demi-Finales des championnats de France. Le Val d'Europe prouve encore que nous sommes une terre de sport ! Cela est particulièrement vrai pour l'athlétisme, qui compte de grands champions confirmés sur le territoire, ou en devenir, tels que Morhad Amdouni, Azeddine Habz...

C'est donc tout naturellement que Val d'Europe Agglomération et la Mairie de Chessy soutiennent les associations sportives et les événements comme les championnats d'Île-de-France de cross-country. Lors de cette journée de compétition et de convivialité, le cross LIFA sera un temps fort pour mettre en valeur les talents de notre territoire et permettra de célébrer, devant un public nombreux, cette discipline belle et exigeante.

Je suis particulièrement heureux que cet événement sportif se déroule cette année à Chessy. Le cadre de la ville et ses infrastructures en font un lieu idéal pour accueillir les compétiteurs dans les meilleures conditions et garantir de beaux moments de sport au public.

Je tiens à saluer le formidable travail des organisateurs et des bénévoles pleinement mobilisés pour la réussite de cette journée. Très bons championnats à toutes et à tous !

### **Fabio TIMBRANDY**

Élu délégué au sport de la commune de Chessy

L'année 2021 aura été pour moi une année forte en émotions entre ma participation aux JO sur les épreuves du 10 000m et du marathon et mon titre de Champion de France de 10 km, qui viennent s'ajouter à ceux de Champion d'Europe du 10 000 m et celui de Champion de France de Cross Country en 2018 qui couronnent des années d'entraînement et de persévérance.

Et, c'est donc avec passion et énergie que je me prépare pour cette première épreuve de l'année, le dimanche 20 février à Chessy !

Ce Championnat 2022 d'Île-de-France se joue pour moi à domicile, sur un territoire que j'affectionne particulièrement puisque je m'y entraîne aux côtés de mes partenaires et amis de Val d'Europe Athlétisme.

À travers ce Championnat, je remets mon titre de Champion de France en jeu et compte sur vos soutiens et encouragements pour le conserver en 2022 !

### **Morhad AMDOUNI**

Ambassadeur du sport de Val d'Europe Agglomération

2021, représente l'accomplissement d'un de mes rêves aux côtés de Val d'Europe Athlétisme. Je participe à la demi-finale des Jeux Olympiques de Tokyo sur 1500 m pour ma 3<sup>e</sup> sélection en équipe de France et monte 3 fois sur différents podiums des championnats de France.

2022, sera l'occasion de monter haut les couleurs du club et de l'agglomération, à commencer par les demi-finales des championnats de France de cross, sur notre territoire, à Chessy le 20 février.

Je vous donne rendez-vous et compte sur votre présence pour venir encourager les bleus !

### **Azeddine HABZ**

Vice-champion de France du 1 500 m en salle

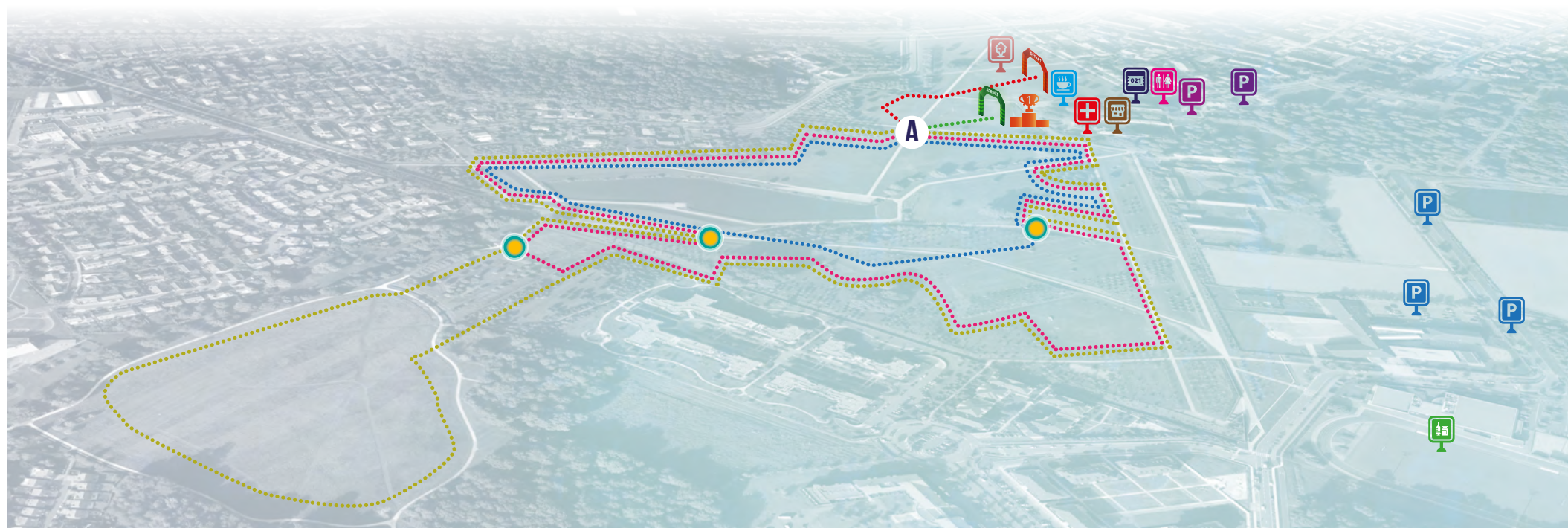
Médaillé d'argent du relais mixte aux Championnats d'Europe de cross-country 2021



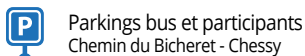
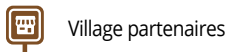
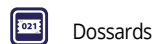
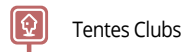
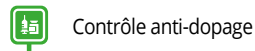


# PLAN DES COURSES

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE  
 RELAIS CROSS · CROSS COUNTRY · SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022



- ● ● Portion du Départ
- ● ● Portion de l'Arrivée
- ● ● Petite boucle (PM)
- ● ● Moyenne boucle (MB)
- ● ● Grande boucle (GB)



## INFORMATIONS PRATIQUES

**ACCÈS EN VOITURE DEPUIS LA A4**  
 En direction de Paris et de Reims  
 Sortie n° 13.1 puis suivre la direction de Chessy-bourg

**ACCÈS EN TRANSPORT**  
 RER A arrêt Serris Val d'Europe  
 Bus Ligne 43 arrêt Collège du Vieux Chêne



# PLANNING DES COURSES

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE  
 RELAIS CROSS · CROSS COUNTRY · SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022

## SAMEDI 19 FÉVRIER 2022

ORDRE	HORAIRES	CATÉGORIES	PARCOURS	DISTANCES
1	14h15	Relais cross U20	Départ A + MB + Arrivée	4 x 2 000 m
2	14h50	Relais cross TC	Départ A + MB + Arrivée	4 x 2 000 m
3	15h20	Match interdépartemental AL Benjamines	Départ + MB + Arrivée	2 280 m
4	15h40	Match interdépartemental AL Benjamins	Départ + MB + Arrivée	2 280 m
5	16h00	Minimes F.	Départ + PB + MB + Arrivée	3 536 m
6	16h30	Minimes G.	Départ + 2 MB + Arrivée	4 250 m

### DÉTAILS DES BOUCLES

Départ	Portion du Départ	Départ => A	● ● ●	245 m
PB	Petite Boucle	Portion	● ● ● ● ●	1 256 m
MB	Moyenne Boucle	Portion	● ● ● ● ●	1 970 m
GB	Grande Boucle	Portion	● ● ● ● ●	2 992 m
Arrivée	Portion de l'Arrivée	A => Arrivée	● ● ●	65 m

## DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022

ORDRE	HORAIRES	CATÉGORIES	PARCOURS	DISTANCES
1	10h00	Cadettes	Départ + 2 MB + Arrivée	4 250 m
2	10h30	Cadets	Départ + PB + 2 MB + Arrivée	5 506 m
3	11h05	Juniors F.	Départ + PB + 2 MB + Arrivée	5 506 m
4	11h40	Juniors G. + sport entreprise H (espoir, seniors et masters)	Départ + P + M + G + Arrivée	6 528 m
5	12h20	Masters H (masters 1 et plus)	Départ + PB + MB + 2 GB	9 520 m
6	13h15	Cross court H.	Départ + 2 MB + Arrivée	4 250 m
7	13h40	Cross long Élite F.	Départ + MB + 2 GB	8 264 m
8	14h35	Cross court F.	Départ + 2 MB + Arrivée	4 250 m
9	15h10	Cross long Élite	Départ + PB + MB + 2 GB	9 520 m



# RÈGLEMENT

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE  
RELAIS CROSS · SAMEDI 19 FÉVRIER 2022

## Ce championnat comprend deux épreuves :

- Relais Cross 4 x 2000m mixtes moins de 20 ans (Cadets-Juniors) ;
- Relais Cross 4 x 2000m mixtes toutes catégories à partir de Juniors.

## ARTICLE 2 - ENGAGEMENT

Les engagements se font en remplissant le formulaire d'engagement au Championnat d'Île-de-France de Relais Cross. Le formulaire est à envoyer par mail à [cross@athleif.org](mailto:cross@athleif.org) avant le mercredi 9 février 2022 à 12h00.

La composition d'équipe inscrite sur le formulaire devra être respectée le jour du championnat puisque l'attribution des dossards se base sur le formulaire.

Au vu des conditions d'organisation particulière, chaque épreuve ne peut accueillir plus de 40 équipes. Un club ne peut donc engager qu'une seule équipe par épreuve.

## ARTICLE 3 - COMPOSITION D'ÉQUIPE

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux féminines et deux masculins.

L'ordre des coureurs est imposé : masculin-féminin-masculin-féminin les années paires et féminin-masculin-féminin-masculin les années impaires.

Un athlète ne peut effectuer qu'un seul relais et pour une seule équipe.

## Équipe moins de 20 ans

L'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir au moins un cadet ou une cadette.

## Équipe Toutes Catégories

L'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Si une modification d'équipe doit avoir lieu, vous devez envoyer la nouvelle composition par mail à [cross@athleif.org](mailto:cross@athleif.org) avant le mercredi 16 février 2022 12h00. Passé ce délai, la modification sera à effectuer une (1) heure avant la course le jour du championnat.

## ARTICLE 4 - CLASSEMENT

Pour chacune des épreuves, les trois (3) premiers clubs constitueront le podium des Championnats d'Île-de-France de Relais Cross. Une médaille sera remise aux quatre (4) athlètes des trois (3) premières équipes.

Les résultats seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

## ARTICLE 5 - ATHLÈTES MUTÉS ET/OU ÉTRANGERS

Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA une équipe ne peut avoir plus d'un (1) muté et/ou étranger.

## ARTICLE 6 - RETRAIT DES DOSSARDS

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

## ARTICLE 7 - RÉCLAMATION

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

## ARTICLE 8 - QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de France de la discipline.

## Nombre d'équipes franciliennes aux Championnats de France

Équipes -20 ans = 3 équipes

Équipes TC = 5 équipes



# RÈGLEMENT

CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE

1/2 FINALES CROSS COUNTRY · SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022

1/2

## LES ARTICLE 1 - QUALIFICATIONS

### 1.1 - À titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Régionaux selon les critères suivants :

#### Nombre d'individuels qualifiés par zone

ZONE/ COURSES	EST	OUEST
MINIMES FILLES	138	111
MINIMES MASCULINS	122	129
CADETTES	110	137
CADETS	117	130
JUNIORS FILLES	116	133
JUNIORS MASCULINS	120	112
CROSS COURT FEMMES	127	124
CROSS COURT HOMMES	128	123
ÉLITE FEMMES	164	115
ÉLITE HOMMES	152	123
MASTERS	151	122

S'il n'y a pas de qualifiés dans ces catégories, alors le premier M2 au M10 des courses Masters et Élités femmes de chaque zone seront qualifiés.

Pour les courses Élités, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

#### Mode de calcul :

Le nombre d'athlètes qualifié par zone s'obtient en fonction :

1. De la moyenne des arrivants aux Championnats d'Île-de-France des trois dernières années (hors 2021).

2. Pour atteindre le quota d'athlètes qualifiés on applique à chaque course et pour chaque zone un coefficient multiplicateur (le coefficient est identique pour les deux zones).

### 1.2 - Par équipes

À l'issue des Championnats Régionaux, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats d'Île-de-France.

## ARTICLE 2 - DEMANDES DE REPÊCHAGE

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA. Ces demandes sont à déposer le jour des Championnats Régionaux auprès du responsable CRR ou à envoyer à la LIFA au plus tard le mercredi 9 février 2022 à 12h00 à [cross@athleif.org](mailto:cross@athleif.org). (heures de réception du mail faisant foi).

Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite étant considérées comme des engagements tardifs (20 €).

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Régionaux. Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

### 2.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Seules les personnes ayant participé aux Championnats Départementaux pourront demander un repêchage individuel

aux Championnats d'Île-de-France de cross-country. Les athlètes ne remplissant pas cette condition devront formuler une demande de qualification exceptionnelle justifiée par le niveau sportif de l'athlète. La ligue prélèvera 50 € sur le compte du club si l'athlète ne se classe pas dans les 20 premiers arrivants des Championnats d'Île-de-France de cross-country.

Les personnes ayant participé à une course Running le même jour que leurs Championnats Régionaux ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de cross-country.

## ARTICLE 3 - DEMANDES DE CHANGEMENT CROSS COURT - CROSS LONG

Toute demande de changement pour un (ou une) athlète qualifié(e) sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage individuelle. Elle devra être justifiée par le niveau sportif de l'athlète.

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

## ARTICLE 4 - MODALITÉS DE QUALIFICATIONS

La liste des qualifiés sera arrêtée, à l'issue des Championnats Régionaux, par la CRR lors de la réunion de qualification du jeudi 10 février 2022.

Les clubs auront jusqu'au lundi 14 février 2022 8h00 pour désengager leurs athlètes.



## ARTICLE 5 - RETRAIT DES DOSSARDS

Le jour des Championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

## ARTICLE 6 - RÉPARTITION DES BOX

La répartition des box sur la ligne de départ pour les équipes se fera de la manière suivante :

Les numéros impairs seront attribués aux 12 équipes de la zone Ouest, les numéros pairs seront donc attribués aux 12 équipes de la zone Est.

Exemple :

- La première équipe de la course Élite Femmes de la zone Ouest aura le box n°1
- La première équipe de la course Élite Femmes de la zone Est aura le box n°2

## ARTICLE 7 - CLASSEMENT

Les résultats ne seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA. Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant l'affichage du classement.

### 7.1 - Classement par équipes

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra 4 pour toutes les catégories, sous réserve que le nombre

d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la F.F.A. ne dépasse pas 1.

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage de 2 autres athlètes.

### 7.2 - Classements individuels

Sont considérés comme participant à titre individuel :

- Les athlètes dont le club n'est pas classé par équipe,
- Les athlètes dont le club a une ou deux équipes classées mais qui ne figurent pas dans le classement de cette (ou ces) équipe(s).

## ARTICLE 8 - PODIUM

### 8.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux :

- Trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses ;
- Trois (3) premiers Espoirs des courses élites hommes et femmes ainsi que des cross court hommes et femmes ;
- Trois (3) premiers MO de la course élite hommes et élite femmes ;
- Trois (3) premières Masters de la course élite femmes ;
- Une médaille sera remise du premier M1 au premier M10 des courses Masters et élite femmes.

### 8.2 - Podium par équipe

Une médaille sera remise aux 6 coureurs de la première équipe de chaque course.

## QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2022

Nombre d'équipes de la LIFA  
qualifiées aux Championnats de France

HOMMES		FEMMES	
CC	6	CC	5
CA	5	CA	4
JU	3	JU	4
ELITE	5	ELITE	4
MA	4		

Nombre d'individuels de la LIFA  
qualifiés aux Championnats de France

HOMMES		FEMMES	
CC	34	CC	37
CA	34	CA	24
JU	32	JU	35
ES	10	ES	10
SE / M0	30	SE / M0	23
MA	29	MA	8

*Les dirigeants de clubs ayant des athlètes ou des équipes qualifiés aux Championnats de France devront procéder au désengagement de leurs athlètes qui ne participeront pas aux Championnats de France. Cette démarche devra être effectuée lors des ½ finales au point de remise des dossards et permettra de prendre d'autres athlètes pour le rendez-vous national.*



# RÈGLEMENT

MATCH INTERDÉPARTEMENTAL • TROPHÉE JACK ROULET  
CROSS COUNTRY • BENJAMINS / BENJAMINES • SAMEDI 19 FÉVRIER 2022

---

## ARTICLE 1 - QUALIFICATIONS

Chaque comité départemental peut présenter jusqu'à 15 athlètes par catégorie (Benjamins - Benjamines), en sachant que le classement par équipe se fait sur les 8 premiers.

Il y a donc 7 remplaçants. Aucun athlète supplémentaire ne sera autorisé à participer.

La liste des participants est à envoyer avant le lundi 7 février 2022 avant 08h00 à [jean-sebastien.betrancourt@athleif.org](mailto:jean-sebastien.betrancourt@athleif.org)

## ARTICLE 2 - ORGANISATION

Les athlètes doivent porter le maillot distinctif de leur comité départemental.

Un espace sera dédié à ces équipes afin de faciliter leur préparation. Il revient, toutefois, à chaque comité de nommer un ou plusieurs responsables sur place (accueil, inscriptions, échauffement, etc.).

## ARTICLE 3 - CLASSEMENT

Sera déclaré vainqueur le département qui aura le plus petit nombre de point à l'addition des points des deux (2) classements par catégorie.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le dernier athlète de l'équipe qui aura marqué des points (meilleur classement).

## ARTICLE 4 - RÉCOMPENSES

Médailles à tous les arrivants.

1 coupe pour la 1<sup>re</sup> équipe départementale dans chaque catégorie.

1 coupe (Trophée Jack ROULET) pour la 1<sup>re</sup> équipe au classement général sur les 2 catégories.

1 coupe (Trophée Ouahbi HEMANI) pour le classement homme ou femme.





**VAL D'EUROPE**  
AGGLOMÉRATION

Château de Chessy BP 40  
77701 Marne-la-Vallée cedex 04  
01 60 43 80 80 • [contact@vdeagglo.fr](mailto:contact@vdeagglo.fr)

**[valdeuropeagglo.fr](http://valdeuropeagglo.fr)**

